

# LE CRÈCHOIS

Journal municipal du hameau de La Crèche et du Seau

Janvier - Février - Mars

2023

#51

Trimestriel

## Le chiffre du Crèchois

1

c'est l'édition de la soirée Halloween du Comité des fêtes.  
Une première !

## Quoi de aujourd'hui 9

La fin de l'année est synonyme de bilan. Les associations ont fait leur AG et leurs résultats sont tous positifs, la période COVID est derrière nous et c'est tant mieux. Le hameau est toujours très animé et nous pouvons en être fiers. C'est aussi, et surtout, grâce à vous, Crèchoises et Crèchois que nous devons ces succès. Par votre participation, par vos contributions, vous faites vivre La Crèche et vous entretenez ce vivre-ensemble cher à notre communauté, ce «hameau où il fait bon vivre». Merci à tous, joyeux Noël et très belle année 2023.

**Cérémonie des vœux de La Crèche**  
**mardi 3 janvier 2023**  
**à 19h à la salle des fêtes**

## Agenda

- **3 janvier 2023** : cérémonie des vœux de La Crèche
- **12 janvier** : galette des rois au club des aînés
- **15 janvier** : repas des aînés offert par le Comité des fêtes
- **28 janvier** : concours de belote organisé par le club des aînés
- **17 au 21 février** : carnaval de Bailleul
- **18 février** : carnaval des hameaux
- **8 avril** : chasse aux oeufs organisée par le Comité des fêtes
- **13 avril** : sortie bowling du club des aînés
- **8 mai** : journée pédestre organisée par le Comité des fêtes + marché TROC AUX PLANTES

## UN HAMEAU OÙ IL FAIT BON VIVRE



## Très belle année 2023

### Rendez-vous à la cérémonie des vœux

Chères Crèchoises, Chers Crèchois,

Vous connaissez l'attachement qui est le mien et celui de la majorité municipale, depuis le début du mandat, à porter de nouveaux projets dans nos hameaux.

Si évidemment, chacun de mes adjoints ou conseillers œuvrent dans le cadre de ses délégations pour tous les habitants, je veux souligner ici le rôle particulier d'Aurélie Costenoble à La Crèche qui, en relation constante avec vous, a relayé toujours efficacement auprès de moi et de l'équipe municipale vos attentes et pré-occupations.

En 2022, les réalisations concrètes ont d'ailleurs été nombreuses : l'école Pieter Brueghel s'est réellenent transformée grâce à la démolition du préfabriqué et la création d'une cour digne de ce nom, avec de nouveaux jeux et un espace végétalisé pour les enfants. La sécurité rue de la Serpentine a été renforcée avec de nouvelles barrières et le déplacement du passage piéton, et l'installation d'arceaux vélos à l'arrêt de bus de l'école. La salle des fêtes qui a fait l'objet de travaux de rénovation dispose également de tous nouveaux arceaux.

En 2023, d'autres aménagements viendront. La modernisation de l'éclairage public sera poursuivie ; les travaux reprendront mi-janvier. Le stationnement rue des Ajoncs sera réorganisé afin de rendre les trottoirs aux piétons et diminuer la vitesse des



véhicules ; les marquages au sol commenceront au printemps. Les petits jeux attendus seront eux-aussi réinstallés derrière la salle des fêtes aux beaux jours. En 2023, ce sera également le lancement de l'enquête publique concernant l'extension du cimetière et la poursuite de la concertation sur les aménagements cyclables entre le hameau et Bailleul.

En 2023, c'est Gilles Devienne, mon adjoint délégué au développement économique et au du commerce, qui officiera désormais en tant qu' élu délégué au hameau de La Crèche. Aurélie Costenoble a en effet pris la décision de quitter le Conseil municipal pour des raisons personnelles et je veux ici saluer la qualité de son engagement sans relâche pour les Crèchois et le travail accompli depuis juillet 2020. Ce fut un véritable confort de pouvoir compter sur une élue aussi talentueuse, dont les conseils ont toujours été précieux. Je sais qu'elle continuera de s'investir pour La Crèche, les Crèchoises et les Crèchois.

Enfin, je ne saurais terminer ce message sans saluer la mémoire de Patrick Druelle, figure historique de La Crèche et militant associatif infatigable, qui nous a malheureusement quittés il y a quelques semaines.

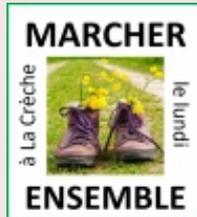
Je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année et une très belle année 2023 !

Antony Gautier  
Maire de Bailleul



« Le Crèchois », le journal fait par les Crèchois pour les Crèchois

[www.facebook.com/lecrechois](http://www.facebook.com/lecrechois)



## AG du Comité des fêtes sous le signe du premier bilan de la nouvelle équipe



Rappelez-vous, il y a un an le Comité des fêtes changeait de bureau. Aussi, l'Assemblée Générale a permis de retracer le chemin parcouru par la nouvelle équipe. Après un hommage appuyé à Patrick Druelle, le nouveau président Benoit Degraeve a rappelé les objectifs de 2022 : assurer la première année de fonctionnement dans de bonnes conditions, conformément au calendrier prévu et en respectant les valeurs et la bonne réputation du Comité. Ensuite, à tour de rôle, chaque membre du bureau a décrit les événements de l'année (Saint Martin, repas offert aux aînés, Chasse aux oeufs, journée pédestre du 8 mai et le marché Troc aux plantes, le carnaval des hameaux en juin, la participation à la soirée ciné plein-air, la ducasse de septembre). Les trésoriers ont présenté un bilan financier détaillé. En conclusion, le nouveau Comité des fêtes a transformé l'essai et se projette sereinement sur 2023, en reprenant le calendrier habituel, avec l'appui de l'assemblée présente.



Petite information : le char CRAZY CIRCUS restera encore un an de plus et un nouveau thème sera lancé pour 2024.



## AG de La Crèche Dynamique avec un excellent bilan du « Pilates »



LA CRECHE DYNAMIQUE a tenu son Assemblée Générale, le mardi 18 octobre en présence d'une vingtaine de personnes.

L'année 2021/2022 s'est terminée par des comptes en équilibre et une augmentation des adhésions, due au cours de Pilates du mardi qui rencontre un succès important.

La rentrée 2022/2023, qui a eu lieu le 5 septembre, annonce une année encore meilleure avec des adhésions en hausse par rapport à l'année

dernière. Le bureau se félicite de cette progression.

Pour mémoire, la gymnastique d'entretien a lieu le lundi de 18h30 à 19h30 et le vendredi de 10h15 à 11h15. Le « Pilates » a lieu le mardi de 17h50 à 18h50. N'hésitez pas à venir faire un essai !!! (Salle des Fêtes de La Crèche)





## AG du club des aînés et funestes mardis



Après un départ -un peu- précipité du Président en exercice vers la fin d'animation du dernier mardi de septembre, son décès le mardi suivant puis sa cérémonie d'adieu le mardi après-midi encore suivant, le mardi 18 octobre concernait l'Assemblée Générale du Club, **programmée et préparée** avec Patrick. En aucun cas, il n'aurait voulu qu'on la reporte -et Martine, par sa présence, le confirmait- surtout que c'était l'acte-bilan de l'année écoulée, la programmation de l'année à venir, et, au final, l'élection d'un nouveau Bureau et d'un nouveau Président « par la force des choses ».

Avec 25 membres présents et 8 excusés, Vincent a repris la partie du bilan général et moral de l'Association : les activités ont pu reprendre à partir de mars, après les contraintes de la Covid. Mais il semble que le frein suivant les retrouvailles en activités de groupe, empêche encore le retour « normal » de nombreuses personnes (comme constaté dans de nombreuses Associations), ce qui peut, à

terme et si ça ne change pas, handicaper l'existence de la vitalité du Club.

Jean-Pierre a détaillé les différentes activités de l'année et les présences avant de dévoiler un calendrier 2023 à l'esprit conforme à celui des années précédentes. La question des repas se posaient, « notre expert » nous ayant laissé sans consigne ou « substitut ». Il a été convenu d'assurer le 17 novembre un essai avec l'appui d'un traiteur pour le plat principal, entériné par l'Assemblée : pas question - à priori - d'enlever les éléments encore plus conviviaux des animations. Le mardi après-midi pouvait aussi être questionné. Voté en fin d'Assemblée Générale, il est confirmé.

Jocelyne a ensuite apporté le bilan chiffré de l'année et détaillé les recettes et dépenses des activités par animation-sortie. Même si pour la 1ère fois depuis plus de 10 ans, la Mairie n'a pas apporté d'aide pour financer le bus de notre sortie-découverte du mois de mai, le bilan global annuel nous laisse 15 € de bénéfice ! Nul doute que notre prochaine demande de subvention reprendra une somme

englobant une participation au financement de ce bus. Les bilans furent approuvés à l'unanimité et il revenait maintenant à élire un nouveau Bureau. Des échanges et questions-réponses nombreux eurent lieu et finalement, un nouveau Bureau fut proposé au suffrage.

Présidente : Jocelyne LEROY  
Vice-présidente : Martine DRUELLE  
Trésorière : Nicole DESCAMPS  
Trésorier-Adjoint : Jean COSTENOBLE  
Secrétaire : Jean-Pierre SÉGARD  
Secrétaire-Adjoint : Vincent LEROY.

Et, sans trop de campagne ni de liste concurrente, le Bureau proposé fut élu à l'unanimité.

Il était temps de passer aux jeux de société, fêter les anniversaires du mois et partager gâteaux et boissons. En remerciement des contraintes demandées à la personne gestionnaire du restaurant scolaire -local partagé- elle fut invitée à partager le gâteau et une boisson dès sa fin de service.

## Et à midi, ils étaient 50 !

Le repas d'automne a encore connu un beau succès ce 17 novembre : dernier menu concocté par Patrick avant son départ si rapide. Assiette de crudités, veau marenco et son riz, fromage et choux aux parfums multiples, les Présidentes désormais « aux manettes » ont ajouté leur surprise : un velouté de tomates pour réchauffer les corps et l'ambiance musicale dans une salle des Fêtes raisonnablement chauffée elle aussi quand, dehors, la pluie tombait entraînant tant de feuilles mortes avec elle par une température assez fraîche.

L'appétit et les conversations sont allés « bon train » toute l'après-midi jusqu'au final de fête des anniversaires du mois: Jocelyne et Sylvette. Vers 18h30 il fallut bien se séparer pour



rentrer chez soi, en attendant de se retrouver aux Vœux Crèchois du 3 janvier, puis le jour de la Galette des Rois et les inscriptions au Club le 12 janvier prochain.



# Ducasse : retour à la normale

## Les Crèchois ont retrouvé leur ducasse

Après 2 années en version restreinte, la ducasse 2022 a repris des couleurs. Le Comité des fêtes a pu lancer la ducasse de La Crèche au format habituel. Au programme, samedi après-midi, randonnée sur 2 parcours, concours de pétanque pour les juniors puis soirée familiale avec la carbonade frites et animation FCM. Pour le dimanche, messe puis dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi de l'apéritif concert, avec les Chouff'eud'in. Ensuite repas et les traditionnelles moules frites, suivis du concours de pétanque.



A noter cette année, un petit changement : le feu d'artifice le samedi soir à 22h30. Les spectateurs ont grandement apprécié le spectacle pyrotechnique et l'horaire semble convenir. Le Comité des fêtes devrait valider ce changement. Petite anecdote : la bière servie pendant les 2 jours était ... de La Ducasse !



# La Semaine bleue est revenue à La Crèche



Les aînés et les élèves de l'école ensemble pour un loto



Petite affluence pour les aînés mais grand plaisir à retrouver le rendez-vous habituel avec les élèves de l'école Pieter Brueghel dans le cadre de la Semaine Bleue. Cette année, c'est le loto qui a réuni petits et grands ce 6 octobre dernier pour un après-midi intergénérationnel. Ils ont rivalisé d'adresse pour boucler, soit des lignes soit le carton complet, afin de gagner bonbons et bouteilles. Une belle manière d'allier

convivialité et pédagogie. Pour clore l'après-midi, tout ce petit monde a partagé un goûter pris en commun.



## Même pas peur !

Le Comité des fêtes a voulu innover pour Halloween en faisant participer les familles



Pour redonner une nouvelle dynamique, le Comité des fêtes a décidé d'abandonner (pour l'instant) Saint Martin au profit d'Halloween. C'est pourquoi les familles étaient invitées à déambuler dans le hameau en fin d'après-midi à la recherche de bonbons échangés contre des sorts, auprès des habitants du hameau qui se sont prêtés au jeu. Ensuite, enfants et parents se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fêter ensemble Halloween. Le Comité des fêtes avait préparé la salle ainsi qu'un cimetière avoisinant, et un concours du meilleur costume a récompensé la plus belle demoiselle et le plus beau garçon, ou plutôt les enfants les moins sages ! Un

bon cadeau a récompensé les élus, désignés sous les applaudissements de la salle. Merci à tous les habitants et aux familles d'avoir participé à cette nouvelle animation que nous a offert le Comité des fêtes.



# Le Père Noël est déjà passé deux fois à La Crèche

## Marché de Noël et arbre de Noël pour l'Amicale avec les familles de l'école



Vendredi 2 décembre, la salle des fêtes était bien remplie : l'Amicale des parents d'élèves de La Crèche organisait son marché de Noël pour la deuxième année. Ce fut un succès. Cette édition a rassemblé davantage de vendeurs, toujours sur le thème de Noël, avec des bijoux, des objets décoratifs, des cadres, des pendentifs, des pochettes et sacs en tissu, ..., de quoi se restaurer au bar mais aussi du bon jus de pommes chaud de La Crèche, des bonnes gauffres concoctées par le Club des aînés, des coquilles et une photo avec le Père-Noël.

Le lendemain, samedi 3 décembre, place à la fête avec l'arbre de Noël, toujours organisé par l'Amicale en collaboration avec l'école. Dès 15h, un spectacle de marionnettes, Orange Outan, était offert aux enfants et leurs familles, puis les enfants ont interprété des chants de Noël, appris en classe. Et pour finir le Père-Noël est revenu gâter les enfants en leur donnant à chacun un cadeau. Enfin, l'après-midi s'est terminé en musique avec un concert-apéro avec le groupe l'Âme Mélodie. Un bien beau week-end pour fêter Noël ensemble avec la communauté de l'école et l'Amicale des parents d'élèves.



### De belles belotes...



Au dernier concours du 15 octobre organisé par le Club, Patrick aurait apprécié : c'était 14 tables et donc 28 équipes qui se sont affrontées ce samedi après-midi ; des habitués, mais que, avec une belle ambiance de compétition, sympathique et conviviale, et une organisation millimétrée par Bernard : en 4 parties de 1501 points, les différentes équipes ne se sont jamais affrontées qu'une seule fois.

Une seule équipe a fini 1ère au nombre de points et avec les 4 parties gagnées. Les 3 suivantes ont gagné 3 parties et fini devant les suivants au nombre de points. Enfin, 2 équipes ont clos le classement avec 0 victoire mais la satisfaction d'avoir participé. Les croques ou les sandwiches ont pu redonner des forces à ceux qui en avaient besoin. Et,

mis à part les 4 premières équipes récompensées par des bons d'achat, chacun a pu repartir avec son lot de participation, une bouteille de boisson locale ou un gâteau au choix.



# Réduire les déchets et optimiser son budget



## Des produits du commerce à faire soi-même

Le Crèchois, dans le n°49, avait commencé une série d'articles sur le zéro déchet. Ce mois-ci, il vous propose d'optimiser votre budget avec quelques recettes de produits du commerce qu'on peut fabriquer facilement chez soi. Le «fait maison», c'est aussi des produits de meilleure qualité, plus sains et plus écologiques : comme on contrôle la composition et l'emballage, on peut choisir de bons ingrédients, éviter les composants nocifs, réduire les déchets... Et le scoop : ça ne prend pas beaucoup plus de temps que de les acheter en magasin. Promis.

### Du Mr. Propre®

Rien de plus facile que de réaliser son nettoyant multi-usage maison avec des ingrédients simples et naturels : un peu d'eau chaude, du savon écologique, du bicarbonate de soude et quelques gouttes d'huiles essentielles (facultatif)



### Pour 1 litre de produit, il faut :

- de l'eau. On l'ajoute pour diluer les ingrédients et avoir un plus grand volume de produit.
- 2 cuillères à soupe de savon écologique. On choisit du savon noir ou du produit multiusage concentré, écologique et labellisé... Il va nettoyer et dégraisser les surfaces.
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude. Le bicarbonate de soude renforce l'action du savon et dégraisse.

- facultatif : 10 gouttes d'huile essentielle (citron, pin ou lavande), à utiliser si l'odeur du savon est vraiment un frein pour passer le cap.

### Préparation :

- 1- remplir la bouteille à 3/4 d'eau tiède
- 2- ajouter le bicarbonate et mélanger
- 3- ajouter l'huile essentielle
- 4- verser le savon
- 5- fermer la bouteille et secouer
- 6- compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois
- 7- étiqueter la bouteille

### Le Canard® WC

Nettoyer la cuvette des toilettes, c'est la corvée. Mais avec cette recette écologique, on prépare un gel WC efficace avec seulement 3 ingrédients, qu'on a déjà dans la cuisine comme du vinaigre pour lutter contre le calcaire et les bactéries, un liant comme de la fécule de pomme de terre ou de l'amidon de maïs et de l'eau. Et éventuellement quelques gouttes d'huiles essentielles pour parfumer et encore mieux désinfecter.



### Pour 1 litre de produit :

- 500 ml de vinaigre blanc. Le vinaigre désinfecte, prévient et dissout les taches minérales comme le calcaire (auquel se fixent les bactéries), désodorise...

- 500 ml d'eau. Pour diluer les ingrédients et augmenter le volume du produit.

- 4 cuillère à soupe de fécule de pomme de terre, amidon de maïs... On privilégie un liant issu de l'agriculture bio. On peut également utiliser un autre gélifiant comme l'agar-agar ou la gomme de xanthane. Mais on adapte alors les quantités.

- facultatif : 12 à 20 gouttes d'huiles essentielles, comme le citron, le pin sylvestre ou le tea-tree.

### Préparation :

- 1- verser 440 ml d'eau et 500 ml de vinaigre dans la casserole. Faire bouillir.
- 2- dans un bol, diluer la fécule dans 60 ml d'eau.
- 3- quand le mélange eau/vinaigre est en train de bouillir, y verser le contenu du bol en mélangeant au fouet.
- 4- mélanger quelques secondes sur le feu puis laisser refroidir.
- 5- dans le second bol, mélanger 40 ml de vinaigre et l'huile essentielle.
- 6- verser ce mélange dans la casserole refroidie. Mélanger une dernière fois.
- 7- transvaser dans la bouteille de récup' et étiqueter.

### La crème Nivea®

On s'en applique généreusement, parfois tous les jours, quand la peau est irritée et desséchée par le soleil ou le froid. Et si on réalisait sa crème pour le corps maison et sans ingrédients issus de la pétrochimie ?

Une crème pour le corps «maison» demande seulement 10 minutes, un peu d'huile végétale, de l'eau (ou un hydrolat végétal), un peu de cire d'abeille et quelques gouttes de conservateur naturel à base de pamplemousse.



### Ingrédients (pour 50 ml) :

- 30 ml d'huile végétale. On opte pour une huile végétale bio, vierge et de première pression à froid. Certaines huiles coûtent moins cher, comme l'huile d'olive, le sésame, le ricin, l'amande douce... On peut aussi choisir l'huile en fonction de son type de peau et de ses besoins. Par exemple :

- > l'huile de cameline apaise et donne une sensation de toucher sec ;
- > l'huile de germe de blé revitalise les peaux sèches ;
- > l'huile de jojoba nourrit les peaux mixtes, sèches ou grasses...

- 20 ml d'eau ou d'hydrolat végétal. On peut simplement utiliser de l'eau de bonne qualité pour réaliser ses cosmétiques (on évite toute eau croupie ou contaminée), ce qui réduit le prix du produit. Mais on peut aussi profiter des bienfaits des hydrolats végétaux (des eaux contenant des composés de plantes aromatiques). Par exemple :

- > l'hydrolat de géranium rosat adoucit et stimule les peaux ternes et fatiguées ;
- > l'hydrolat de lavande est polyvalent : il tonifie, purifie et calme les peaux normales et grasses ;
- > l'hydrolat de rose rafraîchit, hydrate et raffermi toutes les peaux...

- 5 ml de cire d'abeille. On choisit une cire d'abeille de bonne qualité, pure et sans résidus chimiques. On la privilégie si possible de qualité cosmétique et biologique. On identifie un label sur l'emballage : Ecocert, Cosmebio, Ecogarantie...

- conservateur écologique. On opte pour un conservateur labellisé, comme l'extrait de pépins de pamplemousse ou le cosgard. Et on suit le pourcentage indiqué sur le flacon pour savoir combien de gouttes ajouter à la préparation.

- de l'alcool à désinfecter

### Préparation :

1- bien se laver les mains au savon. Désinfecter TOUT le matériel à l'aide de l'alcool. Pour le matériel résistant à la chaleur, on peut aussi le plonger dans une eau en ébullition pendant 10 minutes avant de le sécher soigneusement. On pense bien à tout, y compris l'assiette ou le bol où l'on posera la cuillère et le fouet. Une bonne désinfection du matériel limite les bactéries et aide à conserver la crème.

2- mettre un poêlon à chauffer au bain-marie. Verser l'huile et la cire d'abeille (on appelle cela la phase huileuse).

3- faire fondre en remuant jusqu'à une température d'environ 60°C, c'est-à-dire jusqu'à ce que la cire soit totalement fondue.

4- de la même façon, mettre le second poêlon au bain-marie et y faire chauffer l'eau ou l'hydrolat (la phase aqueuse).

5- quand les deux mélanges sont chauds, retirer du feu.

6- verser l'eau par petites quantités dans la phase huileuse et fouetter sans arrêt.

7- continuer à fouetter jusqu'à ce que les ingrédients soient liés et le mélange tiédi. Pour aider l'émulsion à prendre, on peut plonger son récipient dans un bain-marie d'eau froide, sans cesser de fouetter.

8- ajouter le conservateur.

9- mélanger une dernière fois et transvaser dans le flacon.

10- étiqueter sans oublier d'indiquer la date de fabrication.



## Bienvenue à :

- **Emile**, né le 10 octobre, chez Cindy et Matthieu Delattre, 590 rue des Ajoncs

## Ils se sont mariés :



- **Patrick Druelle**, le 4 octobre, Président du Club des aînés et ancien Président du Comité des fêtes

## Ils nous ont quittés :



- **Agnès Wicquart**, le 4 octobre, 9 rue de l'Eglise

- **Philippe Hochart**, le 5 décembre, 300 rue des Ajoncs

Le journal Le Crèchois reprend sa rubrique état civil annuelle. Avec les nouvelles lois sur la protection des données personnelles, la Mairie ne peut plus communiquer d'information sur le fichier d'état civil sans l'accord individuel des personnes concernées. Aussi, si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci d'envoyer les éléments au journal: benoit.degraeve@gmail.com - 06.77.55.01.35.

cord individuel des personnes concernées. Aussi, si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci d'envoyer les éléments au journal: benoit.degraeve@gmail.com - 06.77.55.01.35.



La chorale de La Crèche a fêté la Sainte Cécile lors d'une célébration, avec le nouveau prêtre, l'abbé Bertrand Lener. A noter, les messes ont lieu maintenant le samedi soir, à 18h, toutes les trois semaines.



Patrick Druelle, un grand homme au service des autres, qui laisse un grand vide dans le hameau où il a tant œuvré.



## Les Crèchois se souviennent

Très belle cérémonie de commémoration de l'Armistice en ce 11 novembre 2022 à La



Crèche. La Municipalité, accompagnée du Souvenir Français, avait organisé l'événement. Toutes les associations crèchoises étaient présentes et bien sûr l'école, qui représente l'avenir avec nos enfants, y a participé activement

### L'actualité locale, par ses commentateurs : Statpier et Walpol

**Wa** : «Dis donc, j't'ai pas vu à la soirée Halloween !»

**Sta** : «ben pourtant j'y étais: même que j'étais déguisé moi aussi, et j't'ai vu !»

**Wa** : «ah ben c'est pour ça que j'ai pas pu te r'connaître! T'as pourtant pas besoin de te déguiser, tu l'es naturellement»



## C'est désolant !

Il semble que certains (des non Crèchois, je ne vois que ça) prennent notre bel hameau pour une poubelle. N'hésitez pas à appeler la Police Municipale au 06.40.60.45.21 pour signaler les dépôts sauvages (une plainte a déjà été déposée en septembre pour le dépôt devant les bennes à déchets verts).



devant et dans les bennes à déchets verts



Courts Payeux (le long du chemin de fer)

**Directeur de publication** : Cyril Fernagu. **Comité de rédaction, photos et distribution** : Benoît Degraeve, Martine Druelle, Jean-Pierre Ségard, Jean-Paul Verstavel, Hélène Maillard, Mairie de Bailleul.

**Informations** : benoit.degraeve@gmail.com - 06.77.55.01.35. **Impression** : Mairie de Bailleul

